

SOMMAIRE

Édito	p. 1
Alerte sociale	p. 2 et 3
L'idéologie contre la Raison	p. 4 et 5
CSA départemental	p. 6
GT Mouvement	p. 7
Témoignages	p. 8

Voyage, voyage !

Le BO va finir par faire concurrence au guide du routard !

La **méthode de Singapour**, **l'empathie danoise**, le **miracle finlandais**, **l'omelette norvégienne**... Sans doute faut-il regarder attentivement ce qui se passe dans les autres écoles du monde mais il faudrait probablement établir d'abord **un diagnostic de ce qui fonctionne ou pas dans notre propre système éducatif avant d'aller chercher ailleurs des remèdes à nos maux.**

Comment expliquer par exemple que **la France, qui consacre la part la plus importante de son budget à l'Éducation, a les classes les plus chargées de l'Union européenne, les enseignant.es parmi les moins bien rémunéré.es alors qu'ils passent plus de temps face aux élèves que leurs collègues de l'OCDE ? Comment se fait-il que, malgré une politique soi-disant volontariste pour réduire les inégalités scolaires, les écarts se creusent chaque année un peu plus ?**

Le ministre semble vouloir s'épargner cette introspection qui s'annonçait, il est vrai, pénible et douloureuse. Il a préféré, comme souvent nos élèves, aller directement aux solutions (peu coûteuses) sans connaître l'énoncé : Uniforme, groupes de niveaux, manuels ministériels, redoublement ! **Et tant pis si la recherche a montré que les groupes de niveaux creusaient les inégalités**, que **l'uniforme ne changeait rien**, sauf la tenue, que **le redoublement est au mieux inefficace**, au pire nuisible. Tant pis si **imposer une méthode est un affront de plus aux enseignant.es** qui ont construit patiemment leur savoir-faire professionnel au contact des élèves. **Tant pis si une multitude de chercheurs**, écartés par Jean-Michel Blanquer, **critique ouvertement les dérives de la neuropsychologie** qui ignore les constats de la sociologie et veut nous faire croire qu'on apprend de la même façon qu'on soit riche ou pauvre, qu'on grandisse dans la rue ou dans un duplex, qu'on soit issu d'une famille de cadres ou d'ouvriers spécialisés...

Non, pas tant pis !

Ce ministre qui sacrifie l'École pour donner des gages à sa droite et améliorer sa côte de popularité, trouvera toujours face à lui des enseignant.es engagé.es qui continueront chaque jour d'essayer de trouver des solutions pour que leurs élèves dépassent leurs difficultés. Être reconnu.es comme les pros de l'école, c'est beaucoup demander ?!!

ÊTRE
RECONNU-ES
COMME
LES PROS
DE L'ÉCOLE.

C'EST BEAUCOUP
DEMANDER ?



Jouons-la COLLECTIF
syndiquons-nous !

La loi de la transformation de la fonction publique a considérablement réduit le champ du dialogue social. La FSU-SNUipp 85 a déposé une alerte sociale pour obliger la Direction académique à entendre la voix des acteur-trices de terrain dont les conditions de travail se détériorent. Si on sent une administration plus à l'écoute, les points de désaccords restent nombreux...

Carte scolaire

Les **élèves d'Ulis** doivent être **comptabilisés dans les effectifs**, comme le prévoit le Code de l'Education.

Pas d'accord !
C'est une interprétation du texte. Mais nous sommes attentifs.

Interprétation du texte ? Ben non...
Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés. Article L-351-1

Pas d'accord !
Elles ont des CLA... Mais nous ferons attention.

Les **écoles en CAPé** accueillent le même public que les écoles en REP sans bénéficier des mêmes mesures.

Pas d'accord !
Plus que le comptage, c'est l'**accueil des TPS** qui est un enjeu majeur là où les IPS¹ ne sont pas favorables.
¹Indice de position sociale

Tous les TPS doivent être comptabilisés dès lors qu'ils sont présents.

Hein ?

L'organisation des constellations a créé les **remplacements à la demi-journée**, nous demandons qu'il soit mis fin à cette pratique.

Remplacements

C'est une demande des enseignants.

Gloups !!

Quand une journée de **formation des directeur-trices** est positionnée sur un temps de décharge, la **récupération** de ce jour doit être **automatique**.

Pas d'accord !
Mais ce sera un point de vigilance.

La charge de **travail des directeur-trices explose !** Nous demandons la **réunion d'un groupe de travail (GT)** pour trouver des pistes d'allègement.

Direction

Pas d'accord !
Le travail sur l'allègement des tâches a été mené durant plusieurs années.

????!!!

Nous revendiquons l'**accès au temps partiel** sur autorisation pour tous les PE **sans limite d'âge avec ou sans enfant**.

Temps partiels

Pas d'accord !
Le département a produit une note équilibrée sur la question.

Pour faire face aux enjeux de **l'inclusion**, pour lutter véritablement contre le harcèlement, il faut : **des RASED complets, une médecine scolaire sur tout le territoire, du temps pour les équipes, ...**

Dans l'idéal effectivement...

Ça doit être sympa l'Idéal comme département !

Moyens humains

Les enjeux d'inclusion ou de harcèlement ne reposent pas que sur ces personnes ressources.

Le mouvement n'offre plus de perspective. Nous demandons l'augmentation du poids de l'AGS² et la fin des vœux obligatoires parce qu'un vœu, ben... c'est pas obligatoire !

² Ancienneté générale de service

Mouvement

Pas d'accord !
Ce sont les règles académiques et nationales.

La formation doit être choisie si on veut qu'elle réponde aux besoins du terrain.

Formation

Pas d'accord !
Ce sont les règles académiques et nationales.

Nous revendiquons un paiement de tous les **frais de déplacement** sans restriction comme le demandent les tribunaux administratifs à chaque fois qu'ils sont saisis.

Frais de déplacement

Pas d'accord !
Le budget a augmenté de 65 %. Les conditions de remboursement sont favorables aux itinérants : un itinérant qui a déclaré 4403 kms s'est vu rembourser 1554.67 € de frais de déplacement (coût carburant estimé à 550 €).

En cas de rendez-vous médicaux, nous demandons des **autorisations d'absence avec traitement et sans perte d'AGS.**

Autorisation d'absence

Pas d'accord...
La DSDEN applique le cadre réglementaire mais le fait **avec discernement et souplesse.**

Les situations d'élèves éruptifs se multiplient et la réponse institutionnelle est souvent **vécue comme une mise en cause du ou des collègues.**

Elèves éruptifs

D'accord !
L'audience a mis en évidence le manque de visibilité des réponses mobilisables. **Une meilleure visibilité du protocole départemental est ainsi à mettre en œuvre.**

Nous demandons à ce que **l'IEN apporte son soutien à l'équipe et reçoive les parents.**

Quand l'inclusion d'un ESH³ met en difficulté les écoles, un **protocole départemental** connu de toutes et tous, **doit établir clairement les limites de ce qui est acceptable.**

³ Elève en situation de handicap

Tous les sujets évoqués durant cette alerte sociale et les réponses de la DASEN sont disponibles sur notre site.

Depuis sa prise de fonction, le ministre Attal multiplie les annonces. Malheureusement, cette grande activité semble davantage destinée à satisfaire la frange la plus réactionnaire de l'opinion publique qu'à résoudre les véritables et nombreux maux dont souffre l'École publique...

Uniformes, savoirs fondamentaux, redoublement, groupes de niveaux,... ces vieilles solutions ont un point commun, la Recherche a montré qu'elles ne marchaient pas !

Par une étrange coïncidence, Gabriel Attal a choisi de présenter devant toute la presse, ces solutions pour élever le niveau des écoliers français le jour même où la Pythie Pisa rendait son oracle et infligeait **une claque colossale à la politique éducative de la France...**

Il aurait pu interroger ce mystérieux paradoxe : **pourquoi la France qui consacre la part la plus importante de son budget à l'Éducation nationale a les classes les plus chargées de l'Union Européenne, les enseignant-es parmi les moins bien payé-es ?** C'est peut-être dans cette gestion obscure des deniers publics qu'il fallait chercher des explications ?

Ce n'est pas la piste qu'a voulu explorer le ministre, il a préféré suivre les instincts réactionnaires des alliés de circonstances qui se trouvent à sa droite...

L'uniforme ?

Fausse bonne idée ou vraie mauvaise ?

Le président Macron s'est dit favorable à l'expérimentation, le ministre Attal demande à voir aussi. Mais c'est tout vu ! Au mieux ça ne sert à rien sinon à agiter le quotidien des écoles, celles de Talmont-Saint-Hilaire par exemple !

L'uniforme est présenté comme le moyen de rendre invisible les inégalités sociales. Pourtant, en France, seules les écoles élitistes qui recherchent

l'entre-soi ont imposé le port d'un uniforme. Alors que dans les écoles communales où la mixité sociale était une réalité, on n'a jamais eu recours au costume unique.

Les partisans de l'uniforme prétendent également que ça augmente le sentiment d'appartenance à l'école, que ça renforce le sentiment de sécurité, diminue l'anxiété voire que ça améliore les résultats scolaires. Les études ne manquent pas, elles démontrent le contraire... **Des chercheurs de l'Ohio par exemple, ont conclu que l'uniforme n'a « pas ou peu d'impact global sur le comportement des élèves, leur assiduité, pas plus qu'il n'en a sur l'anxiété, le repli sur soi, la violence ou le sentiment d'appartenance ».** Dans notre département, peut-être faudrait-il s'intéresser davantage au dualisme scolaire qui a pour conséquence d'entraver la mixité sociale. L'indice de position sociale de l'école publique de Talmont-Saint-Hilaire (101,5) est nettement inférieur à celui des écoles confessionnelles de la commune (115,9 et 118,1)... Ne faudrait-il pas accorder davantage de subventions municipales à l'école publique pour lutter contre les inégalités ?

Redoublement ? Au mieux, sans effet !

« Faire passer au niveau supérieur un élève qui n'en a pas le niveau, c'est de la maltraitance » a tweeté Gabriel Attal. Sans surprise le recours au redoublement figure en bonne place parmi les propo-

sitions du ministre.

Pourtant, une **conférence de consensus** a eu lieu en 2015, elle a conclu que le redoublement *« au mieux, n'a pas d'effet, mais s'avère, dans bien des cas, nocif pour la réussite scolaire des élèves, pour le développement de leur estime de soi et d'autres mesures socio-psychologiques »*

Sans doute faut-il garder cette possibilité pour répondre à des situations individuelles exceptionnelles mais en interrogeant toujours les conséquences, sur l'estime de soi, l'investissement scolaire, les relations sociales... Bref un travail qui peut se faire dans les salles des maître-esses pas depuis la rue de Grenelle.

Groupes de niveaux ? Vaut mieux pas !

Dès la rentrée prochaine, trois groupes de niveau seront créés en mathématiques et en français dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} pour « donner à chacun ce dont il a besoin ».

Là encore, la Recherche est unanimement contre... Les résultats des études sont tellement indiscutables qu'elles ont donné lieu à un théorème, chose rare en sociologie. Le Théorème de Duru (du nom de la sociologue Marie Duru-Bellat) établit que **les groupes niveaux sont une magnifique invention pour les meilleurs élèves et constitue une catastrophe pour les autres... Or, les études nationales et internationales montrent déjà que la France est la championne des inégalités scolaires...**

Resserrement sur les savoirs fondamentaux ? Encore !

Puisque les résultats de nos élèves ne sont pas bons dans les études internationales, faisons-les travailler davantage sur les savoirs fondamentaux qui sont évalués. Cette dérive dangereuse bien connu du « Teaching to the test » semble suivi par

notre ministre. **Réduire le champ de l'École à « lire, écrire, compter, respecter autrui » est un recul de l'ambition d'une culture commune que devrait s'assigner toute démocratie**, comme l'a dénoncé, dans une tribune au « Monde », un collectif composé de responsables de la FSU-SNUipp et d'une cinquantaine de personnalités de l'éducation. Surtout, selon un rapport de l'OCDE publié en septembre dernier, **la France est déjà le pays où les écoliers passent le plus de temps à apprendre les savoirs fondamentaux avec des résultats peu encourageants puisque un collégien sur trois entrerait en classe de 6^e sans maîtriser pleinement les fameuses bases.**

La philosophie des Lumières est née d'une ambition, sortir de l'obscurantisme en tournant le dos aux croyances et en promouvant le Savoir. Gabriel Attal semble ne pas faire sien cet héritage humaniste. Il préfère promouvoir les idéologies réactionnaires et tant pis si le savoir universitaire lui démontre qu'il a tort.

«C'était mieux avant, ma brave dame», «le niveau baisse», etc... Que ces représentations faussées soient déclamées dans les médias de droite ou par tonton Roger au dîner de dimanche soir est une chose, qu'un ministre de l'Education nationale les reprenne à son compte pour imposer des réformes à contre-courant des recherches universitaires en est une autre, bien plus inquiétante, alors que les populistes prennent le pouvoir en Amérique latine ou ailleurs. »

Edwige Chirouter, Professeure des universités en philosophie de l'éducation à l'université de Nantes. Libération 04/12/2023

Le CSA-SD (Comité Spécial Social-Spécial Départemental) du 14 novembre s'est déroulé dans un climat serein, qui tranche avec la plupart de ceux dirigés par la prédécesseure de Mme Farina-Berlioz, tout juste nommée en tant que DASEN de Vendée. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une amélioration du dialogue social, particulièrement mis à mal ces dernières années...

Dans les faits, une écoute réelle des déclarations préalables des élu-es du personnel de toutes les Organisations Syndicales représentatives, quelques éléments de réponse à ces dernières, une grande place laissée aux échanges (quitte à répondre par écrit, a posteriori) et le sentiment que les difficultés vécues par les personnels au quotidien ne laissent pas de marbre. Il faudra bien évidemment attendre avant d'avoir la certitude que ce changement est durable et qu'il se transformera en avancées concrètes pour améliorer les conditions d'exercice des Professeurs des Écoles.

Ce CSA-SD avait pour ordre du jour le bilan de la rentrée 2023 dans les 1^{er} et 2nd degrés et le Plan Départemental de Formation 2023-2024 (PDF).

Pour ce qui est du Plan Départemental de Formation, les élu-es de la FSU sont intervenu-es à de multiples reprises :

Pour dénoncer les **conditions d'inscriptions aux animations pédagogiques** pour les formations à jauge limitée. Nous demandons un système qui ne lèserait pas les PE pas immédiatement connectés. M. Delamotte, en charge de la formation a expliqué que la DSDEN était consciente de ce problème et avait justement ouvert le serveur de façon décalée, un samedi, afin que tous les PE y aient accès en même temps. Néanmoins, le nombre limité de places pose toujours problème.

Intervention au sujet des journées de **« formations de directeurs »** déjà en poste, pour demander que les jours de décharge de direction supprimés du fait d'un jour de formation **soient systématiquement compensés**, pour ne pas ôter du temps de décharge aux directions d'école. L'Administration en a pris bonne note et nous espérons que l'application automatique d'une compensation sous la forme d'un nouveau jour de décharge soit appliquée ;

Intervention pour demander à ce que des **formations PSC1 soient de nouveau ouvertes**, obligatoires pour prétendre à un départ en classe découverte, notamment ;

Intervention, suite aux **pressions inquiétantes** subies par plusieurs équipes enseignantes de la part de **parents d'élèves qui se disent « vigilants »** ou d'élus locaux, pour demander à ce qu'une association des collectivités locales soit également engagée pour s'assurer qu'ils seront des partenaires de la mise en place de les enseignements obligatoires au sein de leurs écoles, notamment dans le cadre de l'EAS (Éducation À la Sexualité).

Intervention sur les **journées de formations des PES**, à plein temps, **pendant les vacances** ! L'Administration s'engage à respecter le temps de vacances et à ce que les formations soient placées sur temps scolaires avec remplacement.

Pour ce qui est du **bilan de rentrée**, si vos élu-es n'ont pu que constater une nouvelle **baisse démographique** dans les écoles publiques de Vendée, au-delà des prévisions (-961 élèves au constat pour -506 en prévision), ils ont revendiqué, une fois encore, que cette baisse démographique soit utilisée pour améliorer les conditions d'exercice des PE comme les conditions d'apprentissage

de nos élèves (ouvertures de classe, abondement des RASED, des brigades de remplacement). La DASEN, a indiqué que, depuis 7 ans, la Vendée avait perdu plus de 4 000 élèves mais que 2,5 Équivalents Temps Pleins avaient été créés. Pour autant, la situation de toutes les écoles de notre département ne s'est pas améliorée, tout comme celles du remplacement... La FSU 85 revendique une traduction de ces améliorations comptables par des **mesures touchant TOUTES les écoles** et la fin de de la création de nouvelles mesures catégorielles, privant une partie des écoles et leurs élèves d'améliorations légitimes. La désunion n'est pas une politique !

Pour le moment, les priorités de l'Administration restent inchangées :

- Dédoublage des GS en Education Prioritaires ;
- GS et CP à 24 dans 90% des écoles du département ;
- Attention particulière aux écoles ayant une ULIS ;
- Écoles des territoires ruraux.

Les réponses apportées a posteriori aux **questions diverses** ont le mérite d'exister mais elles empêchent le débat. Nous rejetons notamment les éléments de réponse apportés au sujet des sollicitations de l'Administration sans cadre réel (**liaison écoles-collège, restitution des évaluations nationales, etc**). Si ce temps est à décompter des illusoire « 108h00 », alors il doit donner lieu à un Ordre De Mission ! La FSU 85 continuera de revendiquer que ces heures donnent droit à une indemnisation, et ne pénalisent pas la vie des équipes d'école dans leur fonctionnement.

D'autre part, **nous rejetons la poursuite des évaluations d'école** (une par circonscription cette année), « audit » biaisé hérité des pratiques managériales du secteur privé, qui ne répondent pas aux impératifs d'un Service Public.

Nous questionnons tout autant **le recours systématisé à DEPL** qui, engage la responsabilité des directeur-trices sans qu'ils ne soient forcément tenu-es informé-es des saisies...

Pour ce qui est du **PACTE**, 1.101 parts de Pacte ont été distribuées dans le 1er degré public, soit **20% de l'enveloppe** allouée. On est loin de l'engouement pour un dispositif qui ne reconnaît pas le travail supplémentaire déjà engagé par les enseignant-es...

Pour ce qui est des **AESH**, le taux de couverture global serait de 95% actuellement, pour les quelques 1.428 élèves bénéficiant actuellement d'une notification MDPH en ce sens. Pour la FSU 85, chaque élève notifié doit être accompagné, pour que sa scolarité puisse lui être bénéfique en « milieu ordinaire ». Qui plus est, le recours aux AESH ne doit pas se faire au détriment de l'accueil en milieu spécialisé quand c'est dans l'intérêt de l'enfant / élève.

Ces questions diverses sont essentielles à la vie démocratique de notre profession et sont le reflet des questionnements que nous relayent les enseignant-es, sur le terrain. Continuez de nous faire remonter vos questionnements en écrivant à snu85@snuipp.fr, afin que nous puissions les relayer et défendre l'intérêt de nos collègues comme de nos élèves.

La DSDEN est tenue de réunir un groupe de travail pour faire le bilan du précédent mouvement et envisager le suivant. C'est l'occasion pour les représentant.es du personnel de dénoncer les blocages et revendiquer des améliorations.

Le mouvement 2023 en quelques chiffres

563 PE ont participé dont 208 étaient dans l'obligation de le faire, 37 étaient victimes d'une fermeture. **257 collègues ont obtenu une mutation (soit 43,5%)**. Parmi eux, 30% ont obtenu leur 1^{er} vœu. 21 collègues ont été mutés sur un vœu MOB.

Si chaque élève a le droit à un enseignant partout en Vendée, la FSU-SNUipp85 n'a cessé de dénoncer le blocage du mouvement départemental et la détresse de nos collègues qui n'ont plus ou peu de perspectives de mobilité dans leur profession.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 355 collègues à mobilité non obligatoire ont essayé de changer d'affectation. **262 sont restés sur poste. 93 ont pu bouger soit 26%. Il s'agit d'un des taux les plus faibles de France (Données Ministérielles).**

Face aux constats de tous les représentant.es syndicaux, l'administration reste sourde : « *La mobilité c'est le choix de chacun, l'institution ne peut pas être responsable.* » ... « *Quand l'administration met en place la mobilité de son personnel elle n'est pas là pour donner de l'espoir ou organiser le bien-être au travail.* »

Afin de faire évoluer les éléments de barème, la FSU-SNUipp 85 a demandé que soient communiqués les chiffres de mutations des titulaires départementaux, des titulaires de secteurs et des brigades. Car, en effet, ces collègues ne pourront jamais bénéficier de bonification pour fermeture, et rarement pour rapprochement de conjoint. Il y a fort à parier que le taux de satisfaction tombera bien en deçà de 26% !! **Ce statu quo n'est pas acceptable.**

Par ailleurs 21 collègues (10%) sont mutés sur un vœu MOB ! Ce « vœu obligatoire » ne peut être considéré comme une affectation choisie, il doit disparaître !

Les changements pour le mouvement 2024

- **En cas de double fermeture** (2 fermetures effectives et consécutives), **la règle du dernier arrivé dans l'école est maintenue**. Ce collègue verra sa situation étudiée par la DSDEN et une priorité sur un poste lui sera proposée. Si ce collègue bénéficie d'une BOE alors la DSDEN s'appuiera sur les conseils du médecin de prévention pour proposer un poste adapté à sa situation médicale.
- **La circulaire mouvement** sera publiée en partie en décembre pour permettre aux collègues victimes de fermeture en février de connaître les modalités de la mobilité obligatoire.
- **Fonctionnement de l'algorithme**

La FSU SNUipp 85 demande depuis la mise en place de ce nouvel algorithme, l'explicitation de son fonctionnement. La circulaire sera incrémentée d'exemples sur le fonctionnement de l'algorithme afin de rendre plus lisible les différentes stratégies. Une annexe sera publiée à part pour les pièces justificatives.

Les revendications de la FSU-SNUipp 85

- **Des mesures pour les victimes de fermetures**

Il n'est pas normal que les collègues victimes de fermetures sur les secteurs attractifs ne puissent retrouver un poste équivalent sur ce même secteur. Nous demandons que soit appliquée une priorité sur un poste identique à proximité de ce secteur.

Nous nous félicitons donc du choix de l'administration d'appliquer une priorité pour une situation de double fermeture. Cette décision nous semble protectrice, la simplicité de cette règle devrait éviter les tensions entre collègues dans les écoles.

- **Une bonification pour les postes et/ou secteurs peu attractifs**

Les collègues mutés sur des postes de BD, titulaires de secteurs et titulaires départementaux manquent de perspectives. Ils ne bénéficieront jamais de bonification de fermeture et rarement de rapprochement de conjoint. Une majoration pour les postes « hors adjoints » pourrait donc être un levier à la mobilité de ces collègues. Une bonification pour les secteurs moins demandés devrait aussi être envisagée.

- **La suppression des vœux Mob**

Considérer que des vœux imposés sont des vœux choisis et les attribuer à titre définitif est un manque de considération pour les personnels. Cela crée du ressentiment, de la souffrance c'est le fonctionnement du service public qui en pâtira...

- **Un retour à une seconde phase avec émission de vœux**

Le seconde phase informatisée permettait aux collègues d'effectuer des choix parmi les postes restants. Il faut y revenir !

- **Une explicitation sur le fonctionnement de l'algorithme**

Le manque de transparence sur son fonctionnement ne permet pas de participer au mouvement de façon éclairée. Nous demandons une explicitation claire dans la circulaire.

Nous demandons également que l'algorithme fonctionne en deux temps. Un 1^{er} temps sur les vœux précis et géographiques par barème, puis, un 2nd pour les sans-poste précis par barème.

- **Un serveur plus ergonomique et fonctionnel**

La FSU-SNUipp85 a fait la démonstration du manque d'ergonomie du serveur, surtout pour les collègues obligés de participer (60 vœux précis plus 200 vœux MOB à réorganiser).

- **Une revalorisation de la bonification sur l'ancienneté**

La FSU-SNUipp 85 dénonce la disproportion entre les éléments professionnels et personnels. Les éléments personnels sont des priorités légales et nous ne les contestons pas. Cependant leur poids dans le barème est relativement trop important par rapport aux éléments professionnels. En effet, de nombreux collègues qui, depuis des années, ont des postes éloignés de leur domicile désespèrent de pouvoir un jour obtenir un poste plus proche ou plus attractif.

Il y a toujours eu dans notre département des zones attractives et d'autres moins. Le poids important de l'AGS dans les barèmes offrait une perspective. Aujourd'hui, Les collègues sont bloqués sur leur support et craignent en même temps de participer au mouvement, de peur d'être le dernier arrivé sur l'école et de subir une fermeture...

- **Une réponse de l'administration en cas de recours (fait en 2023)**

- **Un regard bienveillant sur l'affectation des T1** lors de la 2^{nde} phase du mouvement. Certains, obtiennent, lors de la phase d'ajustement des postes de brigades qui se transforment en postes de direction ou postes d'ASH pour toute l'année scolaire...

La FSU-SNUipp 85 construit ses revendications, son argumentaire grâce aux échanges avec les collègues. Les avancées, malgré leur insuffisance, sont le fait de nos actions communes :

- Interventions et expertises des élus du personnels
- Courriels, actions, témoignages...des collègues

Nous avons obtenu la priorité sur un poste donnée aux collègues victimes de fermetures successives grâce à nos actions concertées. Nous ne gagnerons que les combats que nous mènerons, rejoignez-nous !

Nous recevons des appels ou des messages de collègues sidéré-es et souvent en colère quand ils ou elles apprennent que leur demande d'autorisation d'absence est refusée ou qu'elle occasionnera une perte d'une journée de traitement et une perte d'une journée d'AGS (*ce qui peut se traduire par un trimestre de cotisation en moins et/ou une promotion retardée...*)

A plusieurs reprises, nous avons dénoncé cette injustice qui ne touche que les enseignant-es du 1^{er} degré, quand ils sont en classe. La réponse est toujours la même : « *La DSDEN applique le cadre réglementaire et le fait avec discernement et souplesse* »

Jouons ensemble à **discernement** / **souplesse** / **ou les 2** !

Une collègue, enseignante en maternelle, doit subir une opération du genou. Elle choisit de le faire pendant ses vacances (**souplesse**) pour ne pas faire subir les conséquences de son absence à ses élèves et à ses collègues, elle devine qu'elle ne sera pas remplacée. (**discernement**).

Le chirurgien, à Nantes, lui fixe un rendez-vous pour une consultation post-opératoire afin de vérifier que la rééducation peut débuter. C'est un lundi matin. Notre collègue demande donc l'autorisation de s'absenter pour la matinée seulement, son sens du **discernement** affûté lui fait penser qu'elle ne sera pas remplacée et pense donc agir avec **souplesse** et revenir l'après-midi.

La réponse, pleine de **souplesse** et de **discernement**, est favorable **mais sans traitement et sans AGS**. « **Je devrai donc travailler l'après-midi sans traitement et en perdant une journée d'ancienneté ?!** » s'étonna-t-elle dans un étranglement qui manquait, soyons honnête de **souplesse** et de **discernement**. Mais comment madame ?! Vous n'avez pas lu la circulaire ? Elle est sur Alexandria ! La collègue pense alors qu'il faudrait demander une autre journée d'absence pour aller trouver la circulaire sur Alexandria mais se ravise en pensant que ce n'est sans doute pas le moment (**discernement**)...

Une partie enragée de **souplesse** et **discernement** s'engage au cours de laquelle, l'IEN intervient avec **discernement** pour réclamer un peu de **souplesse** et finalement l'administration, demande une attestation du chirurgien et un courrier circonstancié qui détaille les raisons médicales de ce rendez-vous, parfaitement illégal. Heureusement qu'il ne s'agissait pas de l'ablation d'une grappe d'hémorroïde songe notre collègue, non sans **discernement**.

Finalement, exténuée par tous ces exercices de **souplesse**, notre collègue reporte ce rendez-vous aux prochaines vacances et ne peut entamer les séances de rééducation qui auraient pourtant apporté de la **souplesse** à son genou. Vous manquez de **discernement** lui aurait dit le kiné...

Ce serait drôle si ce n'était pas si triste...

Dans quelle autre profession se fait-on opérer sur un temps de congé ?

Dans quelle autre profession refuse-t-on de laisser un salarié se rendre à un rendez-vous médical chez un spécialiste ?

Dans quelle autre profession retire-t-on une journée de traitement pour une absence, justifiée, d'une demi-journée ?

Dans quelle autre profession, perd-on le bénéfice d'une promotion parce qu'on s'est rendu aux obsèques d'un oncle ?

Evidemment qu'il faut tout mettre en œuvre pour

qu'il n'y ait pas d'élèves sans enseignant-e. Mais les enseignant-es ne sont pas responsables du manque de moyens humains, et c'est pourtant elles et eux qui en subissent les conséquences.

